

DEC132880DAJ

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à M. Franc Pattus, directeur adjoint scientifique à l'Institut des Sciences Biologiques (INSB)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°121157DAJ du 6 avril 2012 portant nomination de M. Franc Pattus aux fonctions de directeur adjoint scientifique à l'Institut des Sciences Biologiques (INSB) ;

Vu le projet de convention portant création du Laboratoire International Associé (LIA) "Prenatal stress and neurodegenerative diseases" (PSND) entre l'Université des sciences et technologies de Lille, la Sapienza Università di Roma, le Neuromed Institute (Italie) et le CNRS ;

DECIDE :

Art. 1. – Délégation est donnée à M. Franc Pattus, directeur adjoint scientifique à l'INSB, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, la convention portant création du LIA PSND entre l'Université des sciences et technologies de Lille, la Sapienza Università di Roma, le Neuromed Institute (Italie) et le CNRS.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 8 octobre 2013

Alain Fuchs